

ENQUETE INSEE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite, la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'INSEE au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés à partir du **mois de novembre 2025**. Il -Elle sera muni-e d'une carte officielle l'accréditant.

La participation à l'enquête est **obligatoire**.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.